

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AGENCE DE PROMOTION
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

DIRECTION GENERALE

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES,
FINANCIERES ET MATERIELLES

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS ET DU
PATRIMOINE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

SMALL AND MEDIUM SIZED ENTERPRISES
PROMOTION AGENCY

GENERAL DIRECTORATE

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES,
FINANCE AND MATERIALS

PATRIMONY AND SUPPLIES SERVICE

AMPLIFICATION

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

25 - 000000
N° /ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2025 DU 01 AVR 2025
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA
REALISATION DE L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE DU
PROGRAMME D'ANALYSE ET D'ACCES AUX MARCHES (PAAM)
POUR LES PME.

DOSSIER D'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

FINANCEMENT : BUDGET APME - EXERCICE 2025

DECHARGE DE DEPOT



AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

N° 25 - 0000002 /ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2025 DU 01 AVR 2025 RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE
POUR LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME D'ANALYSE ET D'ACCES AUX
MARCHES (PAAM) POUR LES PME.

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises se propose de lancer, pour le compte de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME), un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt national relatif au recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude pour la mise en place du programme d'analyse et d'accès aux marchés (PAAM) pour les PME.

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis sa création par le Chef de l'État à travers les Décrets N° 2013/092 du 03 avril 2013 portant Organisation et Fonctionnement de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises et N° 2013/297 du 09 septembre 2013 modifiant et complétant certaines dispositions de la précédente, l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) continue d'abattre un travail considérable en matière de création, d'identification, de transformation et de développement des PME. Elle est désormais une plaque tournante de l'accompagnement des PME au Cameroun.

En effet, l'APME a réalisé plusieurs actions en matière de création, de facilitation, de développement et de services d'appui aux PME. On peut :

- En moyenne 19 000 entreprises par an enregistrées dans les Centres de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE) et suivies par un système constitué de multiples services d'accompagnement;
- Plus de 1750 entreprises ont participé au Programme de promotion de l'agroalimentaire - TRANSFAGRI ;
- Plus de 78 entreprises ayant participé au Programme d'appui aux solutions d'emballage et de qualité au bénéfice des PME du Cameroun (CAMPACQ);

- 54 moyennes entreprises ayant bénéficié d'incitations à l'investissement pour une valeur de plus de 46 milliards d'exonérations, en plus des 300 entreprises en cours de sensibilisation dans le cadre du Programme de promotion à l'investissement ;
- 200 entreprises ayant bénéficié d'une réorganisation de leur process d'entreprise dans le cadre du programme KAISEN de la JICA.
- 1484 entreprises ayant été capacités avec des formations à la modernisation à l'aide d'outils numériques de pointe dans le cadre du Programme de modernisation des PME par les TIC;
- Plus de 3 000 entreprises formalisées à travers nos CFCE, une étape constituant l'une des conditions préalables pour bénéficier des services d'appui de l'APME ;
- Plus de 60 entreprises ayant bénéficié d'une facilitation financière auprès des banques dans le cadre du Programme SME FINACCESS et plus de 1000 entreprises sensibilisées ;
- Plus de 100 entreprises et 100 consultants SAE répertoriés ont également été capacités dans le cadre du Programme « Start and Improve Your Business, coupled with SMEPA BDS Tools » piloté dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;

L'APME œuvre de concert avec ses partenaires multiformes, présents tant à l'échelle locale qu'à l'internationale, notamment par le biais des chambres consulaires, des coopérations techniques dans les ambassades, mais également avec des institutions et programmes comme : la JICA, la TIKA, le PNUD, l'ONUDI, le UKTP, la CNUCED, la BAD, le SFI, la BANQUE MONDIALE, l'AFD, l'OIT, la GIZ, la FRANCOPHONIE, l'OIC etc. y compris une multitude d'institutions financières et de microfinances.

Pour atteindre ses objectifs dans tous ses programmes, l'APME travaille avec des experts des secteurs privé et public, ainsi qu'avec la coopération internationale. Cette mission d'appui aux PME est orientée vers le renforcement des capacités des acteurs des PME, leurs produits, leurs normes de transformation et leur accès aux marchés ; bref du système de production au système de consommation.

Toutefois, les PME camerounaises rencontrent encore d'énormes difficultés. Leurs principales difficultés est l'accès au financement et aux technologies émergentes, ce qui constitue un réel obstacle à la modernisation, à l'innovation industrielle et à l'inclusion internationale. En effet, les PME ne possèdent pas les qualifications nécessaires pour se développer à l'international et bénéficier des programmes de soutien proposés par des donateurs. Par ailleurs, les entreprises appartenant à des femmes entrepreneures ont particulièrement besoin d'une attention accrue de la part des investisseurs pour saisir les potentielles opportunités.

De plus, les associations professionnelles ne répondent pas toujours aux besoins de leurs clients à cause d'un manque de capacité et de stratégie, ce qui implique qu'elles ne soutiennent pas adéquatement les entreprises dans leur développement et ne proposent pas des services adaptés à leurs secteurs et industries respectifs. Or la croissance de ces entreprises repose essentiellement sur le rôle de ces associations dans la

facilitation des services de qualité, la promotion d'une culture de développement d'entreprise et le soutien au déploiement de nouveaux processus et produits concurrentiels.

L'un des grands défis de l'APME consiste désormais à mettre en place un programme spécifique, avec des mécanismes efficaces, permettant d'orienter les produits de nos PME vers les marchés mondiaux afin de promouvoir les exportations et réduire significativement le déséquilibre de la balance commerciale qui est déficitaires depuis plus d'une décennie.

2- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt national est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et Consultants ayant une expérience dans le domaine similaire c'est-à-dire l'élaboration des documents de projets en rapport avec le développement des PME, spécialement dans le domaine de l'accès des PME aux marchés nationaux et internationaux.

3- OBJECTIFS DE LA MISSION

3.1. Objectif principal

Le principal objectif est d'avoir un document projet pour le Programme d'Analyse et d'Accès au Marché (PAAM) pour les PME. Ce document doit être utile d'une part au pilotage du projet et d'autre part à la négociation des financements. Ce document devra donc répondre à deux principaux objectifs :

- Guider la mise en œuvre du projet avec un minimum de précision tout en servant de référence pour le suivi du projet et son évaluation ;
- Convaincre un bailleur de financer le projet (document de plaidoyer).

3.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, ce document devra ressortir au minimum :

- Une description du projet, résumant le diagnostic réalisé et la solution technique et organisationnelle retenue ;
- Un résumé synthétique du projet ;
- Le cadre logique ;
- Le dispositif de pilotage et de mise en œuvre du projet ;
- Le chronogramme du projet ;
- Le budget estimatif détaillé du projet.

4- PROFIL DU BUREAU D'ETUDES

La consultation est ouverte aux cabinets d'experts disposant d'une bonne expérience dans la conduite de missions similaires c'est-à-dire l'élaboration des documents de projets en rapport avec le développement des PME, spécialement dans le domaine de l'accès des PME aux marchés nationaux et internationaux. Il devra aussi avoir une expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et projets de développement des PME. Le cabinet devra en plus justifier de la disponibilité en son sein des compétences ci-après :

- un (01) Chef de mission, expert senior, garant technique et interlocuteur unique de l'Agence, jouissant d'une solide expérience dans l'accompagnement des PME. Il sera titulaire d'un diplôme niveau Bac+5 au moins dans un domaine en rapport avec le développement des PME. Une expérience en matière de l'accessibilité des PME aux marchés serait un atout précieux;
- un (01) expert en import/export des PME titulaire d'un diplôme niveau Bac+5 au moins dans ce domaine import/export des PME avec une expérience de 10 ans;
- un (01) ingénieur statisticien titulaire d'un diplôme niveau Bac+4 au moins.

Les consultants proposés devraient satisfaire les critères suivants :

- Une connaissance approfondie des stratégies et politiques de développement, de la planification stratégique et opérationnelle dans le secteur des PME en général;
- Avoir une capacité à communiquer et surtout à discuter avec les partenaires techniques et financiers et avec les institutions nationales (gouvernementales ou non) à impliquer effectivement dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet ;
- Etre apte à produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle ;
- Bonne connaissance des politiques nationales en faveur des PME au Cameroun ;
- La maîtrise des outils informatiques et de l'internet est indispensable ;
- Parler et écrire couramment le français et/ou l'anglais.

5- FINANCEMENT

Budget APME – Exercice 2025

6- CRITERES DE PRE-QUALIFICATION

a-Critères éliminatoires.

- Dossier administratif incomplet.
- Dossier administratif falsifié ou non conforme près 48 heures.
- Offre technique incomplète.
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

b-Critères essentiels.

- Présentation générale des offres (5 points).
- Organisation du consultant et méthodologie (20 points).
- Qualification et expérience du personnel (50 points).
- Références du soumissionnaire (20 points).
- Moyens logistiques et matériels (5 points)

Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt (80) points sur cent seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

7- DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir en quatre (04) exemplaires, dont un (un) original et trois (03) copies marquées comme tel ainsi qu'une version électronique (CD ou clé USB), les pièces ci-après, dont le dossier est présenté en deux (02) volumes :

Volume 1 : dossier administratif et fiscal

Le volume 1 comprendra impérativement les documents administratifs ci-après (en originaux et copies certifiées conformes et en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun) :

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégues au(x) signataire(s) ;
2. Une attestation de non-redevance ;
3. Une attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
4. Une carte de contribuable /NIU ;
5. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
6. Une attestation de soumission pour CNPS (original).
7. Un registre de commerce certifié.

Ces pièces doivent être soit en originaux soit en photocopies certifiées conformes aux originaux. L'absence d'une de ces pièces disqualifie automatiquement le dossier du soumissionnaire.

Volume 2 : dossier technique.

Le dossier technique devra comprendre :

Le dossier technique devra comprendre :

1. La présentation du cabinet ou du BET ;
2. La compréhension de la mission –méthodologie ;
3. L'organigramme ;
4. Le programme d'intervention prévisionnel.
5. L'organigramme prévisionnel des travaux ;
6. La liste du personnel clé à mettre en œuvre dans la cadre de la mission et ses attributions.
7. Les curriculum vitae (CV) de l'ensemble du personnel ;
8. Les copies certifiées conformes de leurs diplômes ;
9. L'attestation d'inscription à différents ordres professionnels (le cas échéant) ;
10. Les références du candidat (le cabinet présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir, la date de réalisation, la prestation réalisée, le coût et le bénéficiaire) ;
11. Les contrats ou les bons de commandes et procès-verbaux de réception se rapportant aux prestations effectuées ainsi que tous autres documents susceptibles de faciliter une meilleure compréhension et la justification des prestations réalisées.
12. La description des locaux et le plan de localisation
13. La liste des moyens logistiques et matériels dont dispose le candidat pour la réalisation de la mission ; il devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques et matériel nécessaires à réalisation des prestations soit fournir des garanties d'une éventuelle location ;

Le soumissionnaire devra disposer avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions. Le minimum d'équipe à mobiliser sera listé et décrit dans l'offre.

8- DEPOT ET PRESENTATION DES OFFRES.

Le dossier de manifestation d'intérêt sera rédigé en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tel ainsi qu'une version électronique (CD ou clé USB). Ils seront présentés dans une enveloppe extérieure anonyme et devra portant la mention :

« AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL
N° 5 - 0 U U U U U U U /ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2025 DU 01 AVR 2025 RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE POUR LA
MISE EN PLACE DU PROGRAMME D'ANALYSE ET D'ACCES AUX MARCHES (PAAM)
POUR LES PME
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les enveloppes intérieures anonymes devront contenir deux(02) enveloppes cachetées :

- Une première enveloppe cachetée dite « enveloppe A » marquée comme tel, portant la mention « dossier administratif »
- Une deuxième enveloppe cachetée dite « enveloppe B » marquée comme tel, portant la mention « dossier technique».

9- PUBLICATION DES RESULTATS.

Les cabinets ayant obtenu une note supérieure ou égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint.

10- REMISE DES OFFRES.

Chaque offre devra parvenir au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises *au plus tard le jeudi 17 Avril à 11 heures précises.*

11- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Immeuble Siège de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprise sis au quartier Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements, Téléphone : 696 00 57 96, e-mail : lipotroland@yahoo.fr, B.P: 35 186 Yaoundé.

Ampliations:

- MINMAP ;
- ARMP (publication et archivage) ;
- Président CIPM-APME;
- Affichage;
- Chrono/Archives.

Fait à Yaoundé, le 01 AVR 2025

Le Directeur Général de L'Agence des Petites et Moyennes Entreprises

